



Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI

Subdivision Administrative des Îles du Vent  
ARRIVÉE LE  
- 4 JUN 2013  
N° ..... / IDV

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°30/2013  
DU 28 MAI 2013**

Portant modification de la délibération n°012.2013 du 14.03.2013 approuvant la prise en charge du déficit du budget annexe du service public des déchets par le budget principal de l'exercice 2013

L'an deux mille treize, le vingt huit du mois de mai à huit heures cinquante, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Madame Yvette LICHTLE et Monsieur William BENNETT**, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	<b>21 mai 2013</b>
Date d'affichage :	<b>21 mai 2013</b>

**Résultats des votes**

Pour	<b>24</b>
Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

**Le 31 mai 2013**

Affichage de la présente délibération le :

**- 6 JUIN 2013**

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane		X	Audrey DU SOUICH
11	TEANOTOGA Hinano		X	Yvette LICHTLE
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora	X		
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William	X		
21	TEANINIURAITEMOANA Laïza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie		X	Christiane TICCHI
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FREBAULT Pierre		X	
32	DOOM Yves	X		
33	TIRAO Aldo		X	Wilfred POMARE
<b>20</b>			<b>13</b>	<b>4</b>

# DELIBERATION N°30/2013 DU 28 MAI 2013

**Portant modification de la délibération n° 012/2013 du 14 mars 2013 approuvant la prise en charge du déficit du budget annexe du service public des déchets par le budget principal de l'exercice 2013.**

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;  
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 20/2011 du 1<sup>er</sup> juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011
- VU la délibération n° 21/2011 du 1<sup>er</sup> juin 2011 portant création de la régie de l'eau ;
- VU l'article L. 2224-2 du CGCT « Il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L. 2224-1 ;
- VU la délibération n° 012/2013 du 14 mars 2013 approuvant la prise en charge du déficit du budget annexe du service public des déchets par le budget principal de l'exercice 2013 ;
- VU La délibération n° 013/2013 du 14 mars 2013 portant approbation du budget annexe du service public des déchets de l'exercice 2012 de la commune de Pirae ;
- VU la lettre n° 339/IDV/nv du 16 avril 2013 de la Subdivision Administrative des îles du vent ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 28 mai 2013

<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>24</b>
POUR	<b>24</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

**ADOPTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'article 2 de la délibération n° 012/2013 du 14 mars 2013 susvisée est modifié comme suit : au lieu de « Cette prise en charge s'opère par une subvention d'équilibre versée par le budget principal de l'exercice 2013 au profit du budget annexe du service public des déchets, laquelle se répartit comme suit » :

Section	Montant	Article budgétaire au budget principal	Article budgétaire au budget annexe
Fonctionnement	154 891 980	657364	774
Investissement	11 277 330	657364	1324
<b>Total</b>	<b>166 169 310</b>		

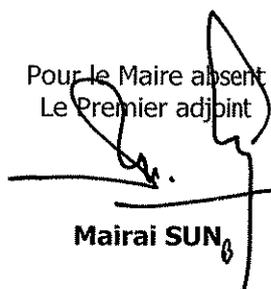
Lire : « Cette prise en charge s'opère par une subvention d'équilibre versée par le budget principal de l'exercice 2013 au profit du budget annexe du service public des déchets, laquelle se répartit comme suit » :

Section	Montant	Article budgétaire au budget principal	Article budgétaire au budget annexe
Fonctionnement	154 891 980	657364	774
Investissement	11 277 330	204164	13148
<b>Total</b>	<b>166 169 310</b>		

**Article 2. :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Pour le Maire absent  
Le Premier adjoint



**Mairai SUN**

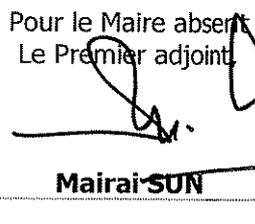


Acte rendu exécutoire  
après envoi à la Subdivision administrative

**04 JUIN 2013**  
Le.....

et publication du **- 6 JUIN 2013**

Pour le Maire absent  
Le Premier adjoint



**Mairai SUN**

